



Rapport annuel d'activités en 2021

La MRC Nicolet-Yamaska voit les investissements doublés sur son territoire

Nicolet, le 3 mai 2022 – Le 16 mars dernier, la MRC de Nicolet-Yamaska présentait son rapport annuel d'activités en développement économique et territorial pour l'exercice 2021. Au niveau des entreprises qui ont reçu du financement de la MRC, les retombées générées par leurs projets sont passées d'un total de 4,3 millions en 2020 à 8,1 millions en 2021. Le programme d'aide d'urgence destiné aux entreprises ciblées par des avis de fermetures ou dont les activités furent ralenties par la Covid (PAUPME) a permis à la MRC d'accorder des prêts à la hauteur de 2 122 600\$. Finalement, dans le cadre des fonds réguliers de la MRC, avec des interventions respectives de 165 000 \$ et 355 885 \$, le Fonds local de solidarité et le Fonds local d'investissement auront généré quant à eux des retombées en investissements de 3 081 611 \$ et de 2 683 509 \$.

« Les choses ont bougé cette année chez nous. Ce n'est pas le contexte de la pandémie qui nous a ralenti. Nous avons la chance d'habiter dans une région où les entreprises sont ouvertes à l'innovation et au développement, tout en étant soucieuses du bien-être de la communauté. On remarque une volonté accrue de leur part à faire de leur MRC un endroit prospère et agréable à vivre, autant pour aujourd'hui que pour les générations à venir » affirme la préfète de la MRC Nicolet-Yamaska, Geneviève Dubois.

Au niveau de l'accompagnement des entreprises, l'équipe dédiée au développement économique de la MRC a effectué 2 149 interventions, ce qui représente une augmentation de 87 % par rapport à l'année précédente ! En regard du contexte où les informations, programmes et consignes fusaient de toute part, il n'est pas surprenant de constater que près de 40 % des interventions de l'équipe économique concernaient la consultation, l'orientation dans les programmes et la référence. Au cours de l'année 2021, ce sont 438 promoteurs différents pour 254 entreprises qui auront bénéficié d'au moins un des services de la MRC. Finalement, nous ne pouvons passer sous silence que de ce nombre, 38 % étaient de nouveaux entrepreneurs qui n'avaient jamais eu recours aux services de la MRC.

« De mon côté, j'ai une pensée particulière pour tous les employés de la MRC dont le professionnalisme et le dévouement ont permis à la MRC de devenir ce qu'elle est et afficher une pareille progression. La pandémie ne les a jamais pas empêchés de livrer des services à dimension humaine », ajoute le directeur de la MRC Michel Côté.

Des services aux entreprises et aux communautés bonifiés

La création du réseau Accès entreprise Québec l'an dernier aura permis à la MRC de procéder à l'embauche de trois nouvelles personnes. Comptant maintenant huit conseillères en développement économique, la MRC a pu mettre en place une offre de service spécifique au secteur du commerce de détail et de la restauration, à l'innovation et l'accélération des projets d'entreprises ainsi qu'au niveau du tourisme.

La MRC offre maintenant de nouveaux services spécialisés pour les entreprises

Les collaborations régionales ont également permis à la MRC d'offrir dorénavant des services spécialisés pour les entreprises. Que ce soit pour les accompagner dans l'innovation, le virage numérique, l'économie circulaire et même recruter à l'international, les escouades « Propulsion », « Performance industrielle », « Main - d'œuvre », ainsi que le projet « Économie circulaire Bécancour-Nicolet-Yamaska » fournissent des services aux entreprises qui font face à des enjeux spécifiques.

« La MRC a su adapter son offre de services en fonction des nouvelles réalités, dans le but de supporter efficacement les gens d'affaires dans les multiples défis auxquels ils sont confrontés. Se lancer en affaires peut sembler complexe, mais les futurs entrepreneurs doivent savoir qu'ils seront épaulés par une équipe de professionnelles non seulement au démarrage, mais tout au long de la vie de leur entreprise. », ajoute Caroline Vachon.

La MRC maintient son accompagnement pour le développement des communautés

Dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est primordial d'avoir des milieux favorisant non seulement l'attraction, mais aussi la rétention des nouveaux résidents. À ce titre, une conseillère en développement des communautés accompagne toujours les municipalités dans la réalisation de leur plan de revitalisation et dans leurs démarches *Municipalités amie des aînés* (MADA). Présentement, ce sont 11 des 16 municipalités du territoire qui disposent d'un plan de revitalisation et en ce qui a trait à la démarche MADA, huit municipalités sont soutenues au travers du processus.

Finalement, malgré la pandémie, la stratégie Immigration aura permis d'organiser des activités de concertation avec le milieu ainsi que de relancer un programme de soutien aux activités de rapprochement interculturel dans les municipalités. Rappelons que la MRC bénéficie de l'aide financière du MIFI dans le cadre du projet Immigration afin de préparer les municipalités, les organismes et les entreprises à l'accueil, intégration et la rétention des personnes issues de l'immigration.

La vitalité culturelle n'est pas en reste

En étroite collaboration avec la MRC de Bécancour, sous l'enseigne de « Culturellement Nous », la MRC de Nicolet-Yamaska continue de jouer son rôle de rassembleuse auprès du milieu culturel et des artistes. Sous l'égide de son agente de développement culturel, les deux MRC se préparent actuellement à livrer leur nouvelle politique culturelle à l'automne 2022.

Le rapport d'activités de la MRC est disponible en ligne à l'adresse www.mrcnicolet-yamaska.qc.ca. Sa lecture vous permettra de constater la gamme de services offerts aux entreprises et aux organisations de la MRC de Nicolet-Yamaska.

-30 -

Source : François Fournier
Conseiller en communication
MRC de Nicolet-Yamaska
819 519-2997 poste 2256
f.fournier@mrcny.qc.ca

Information : Caroline Vachon
Directrice générale adjointe
MRC de Nicolet-Yamaska
819-519-2997 poste 2239
c.vachon@mrcny.qc.ca